

# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

du 27 novembre au 4 décembre 2014

## Commission administrative paritaire nationale

# Agir pour nos métiers, l'éducation et la culture !

## Bibliothécaires assistants spécialisés

# VOTEZ



SYNDICAT NATIONAL  
DE L'ADMINISTRATION  
SCOLAIRE,  
UNIVERSITAIRE ET DES  
BIBLIOTHÈQUES

Membre de  
FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE



**Voter, c'est poser un acte solidaire face à la mise en concurrence des agents !**

Membre de la Fédération syndicale unitaire (FSU), le SNASUB-FSU s'efforce tous les jours de défendre les statuts et les conditions de travail des personnels des bibliothèques, contre toutes les mesures qui visent à individualiser les carrières et à instaurer la division entre les collègues.

Expérimentés, dynamiques et offensifs, ses élus défendent vos droits dans les CAP (titularisation, mutation, avancement, demande de révision du compte rendu de l'entretien professionnel, etc.). Si vous êtes victimes d'autoritarisme, voire de harcèlement, ils vous soutiennent. Que vous soyez syndiqués ou non, ils vous défendent sans discrimination, sans corporatisme ni clientélisme. Ils travaillent dans la transparence, informent et rendent compte de tout à toutes et à tous.

**Mais l'action du SNASUB-FSU ne se limite pas à la défense individuelle des personnels : elle s'inscrit dans un cadre plus général de défense des revendications collectives et des statuts de la fonction publique.**

**Voter, c'est porter ensemble des revendications fortes contre l'austérité !**

**Avec la FSU, le SNASUB-FSU refuse cette politique d'austérité mise en place par les gouvernements successifs qui, pour sauver les dividendes des actionnaires, ne cessent de réduire les dépenses publiques et sociales, écrasant le pouvoir d'achat des salariés et des ménages et aggravant les inégalités au risque de provoquer une récession généralisée. Il est au contraire favorable à une autre répartition des richesses produites qui serait rendue possible par une réforme fiscale de très grande ampleur, visant à mobiliser les dizaines de milliards d'euros de la rémunération des actionnaires, de la spéculation financière ou de la fraude fiscale au profit de l'intérêt général.**

**Avec la FSU, le SNASUB-FSU participe également activement aux luttes pour la défense des services publics, des salaires et des retraites, contre les suppressions de postes et le recours sans cesse croissant aux emplois précaires. À vos côtés, il revendique la création des postes statutaires pour améliorer les services offerts et les conditions de travail des personnels et lutter contre le stress et la souffrance au travail.**

Pour **nos services publics** et la défense de **vos droits** dans les CAP, du 27 novembre au 4 décembre 2014,

# VOTEZ ET FAITES VOTER

## POUR LES CANDIDAT-E-S DU SNASUB-FSU

# Bibliothécaires assistants spécialisés, nous sommes...

## Les agents de catégorie B de la filière bibliothèques

Créé en 2011, notre corps résulte de la fusion des anciens corps de bibliothécaires adjoints spécialisés et d'assistants des bibliothèques.

Cette réforme de la catégorie B qui, à l'époque, a fortement ému notre communauté, s'est avérée n'être qu'un formidable jeu de dupes. Elle n'a en rien répondu aux attentes des collègues de catégorie B, pas plus qu'à celles des magasiniers à qui elle devait offrir un appel d'air vers le haut. Aujourd'hui, force est de constater qu'on est loin du compte. Cette revalorisation au rabais a juste permis au ministère de « *se payer* » des fonctionnaires de catégorie B sur des missions de catégorie A sans leur en reconnaître le statut, ni encore moins, évidemment, la rémunération. On assiste même à une smicardisation des catégories B dont la grille démarre aujourd'hui à 102 % du SMIC, alors qu'elle commençait à 110 % en 2002 !

La revalorisation promise de C en B et de B en A n'est pas à la hauteur des enjeux. Après trois ans de négociations et surtout de tergiversations de l'administration, l'augmentation des possibilités d'accès au corps des bibliothécaires obtenue pour 2014-2016 reste bien en deçà des besoins.

## Menacés, dans les universités, par une autonomie de gestion abusive

La loi LRU avec les responsabilités et compétences élargies (RCE) et la « *loi Fioraso* » ont des conséquences sur nos métiers. Les menaces de fusion de notre filière dans le magma des BAP (branches d'activités professionnelles) des ITRF, souhaitée par la CPU et préconisée par le rapport Le Déaut, sont pour l'instant en stand-by. Néanmoins, ces « *tentations* » restent à l'esprit des présidents d'universités et de certains syndicats. Seul le retour à une gestion nationale peut être garant de l'égalité de traitement des agents publics.

À la Culture, les conséquences du non-remplacement d'un agent sur deux avec la RGPP (Révision générale des politiques publiques), puis d'un agent sur trois avec sa sœur siamoise, la MAP (Modernisation de l'action publique), sont encore plus lourdes que dans l'enseignement supérieur. En raison du plafond d'emplois et des politiques malthusiennes de recrutement de ces établissements, il est maintenant quasiment impossible aux BAS d'un autre ministère de rejoindre la BNF ou la BPI.

## Le SNASUB-FSU revendique :

- **le dégel du point d'indice**, sa revalorisation et sa réindexation sur les prix ;
- **la refonte de l'ensemble de la grille indiciaire de la fonction publique**, débutant pour les catégories C à 1700 € net par mois et l'intégration des primes et indemnités dans le traitement indiciaire ;
- **une requalification des emplois et une augmentation substantielle des possibilités de promotion** par liste d'aptitude de C en B et de B en A ;
- **une amélioration des carrières** pour le nouveau corps des BAS et pour l'ensemble des corps de la filière ;
- **un rythme unique**, identique pour tous, d'avancement d'échelon ;
- **une gestion transparente des carrières** fondée sur des barèmes pour les promotions et les mutations ;
- **le maintien de la gestion nationale et du caractère interministériel** de la filière bibliothèques.

**Le SNASUB-FSU** porte haut et fort **la voix des personnels**, les soutient dans les CAP et défend leurs revendications.

**VOTEZ ET FAITES VOTER**  
**POUR LES CANDIDAT-E-S DU SNASUB-FSU**